RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Arrêté du 27 décembre 2024

portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle

NOR : TECK2435288A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2023 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025 ;

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle à compter du 1er janvier 2025 :

1. RAISON Stéphane
2. STOUMBOFF Michel
3. AVEZARD Cécile
4. BASTIANELLI Jérôme
5. GIBRAT Christine
6. THIBAULT Olivier
7. BOISTARD Pascal
8. GUPTA Ravi-Olivier

9. FOREST Sébastien
10. HOUIN Hervé
11. MERCENIER Emmanuel
12. BAILLE Annick
13. MARTIN Véronique
14. VERGRIETE Patrice
15. LAVIGNE Benoît
16. HORNUNG Pascal
17. JOLY Alain
18. PFEIFFER Daniel
19. FEDERMAN Luc
20. MERILLON Edith
21. HUNEAU Denis
22. DUMAINE-ESCANDE Cécile
23. HILAIRE -GONZALEZ Florence
24. AGOGUE -ESCARE Franck
25. VEDEL Sylvain
26. LECHELON Frédéric
27. BOUTROUX Rémy
28. ROGIER Philippe
29. HUERRE Pierre
30. DURAND Jean-Maurice
31. LAGRANGE Jean-Philippe
32. PETTER Françoise
33. FOUCHER Hélène
34. HERSEMUL Michel
35. COLLET Gilles
36. DELEU Benoît
37. BAJON Jean-Yves
38. BLAND François
39. JOSCHT Philippe
40. VIU Annie

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche et au *Bulletin Officiel* du ministère de de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 27 décembre 2024

Pour la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
et par délégation,
Pour la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
et par délégation,
La cheffe du centre interministériel de gestion des IPEF

Anne-Sophie ECARNOT